



## « Structuration des démarches et intégration de clauses environnementales et sociales »

Entretien réalisé en Mars 2010

Pour la **Communauté d'Agglomération du Bassin-d'Arcachon-Sud (COBAS)**, « l'intégration en cours du développement durable aux achats est à rapprocher d'une succession d'actions structurantes », nous confie **Gaële CHAMMING'S, Directeur des Affaires Juridiques et de la Commande Publique (DAJ)** : « formalisation du recours aux clauses d'insertion lors de la refonte du règlement intérieur des procédures de passation des marchés, arrivée **d'Estelle REGNIER** comme **Chargée de Mission développement durable**, délibération dédiée aux démarches d'achats responsables adoptée fin 2009, réponse à l'appel à projets d'accompagnement du RAA ». Autant d'engagements visant à mieux coordonner les services, organiser la réflexion dès la définition des besoins et à structurer les initiatives d'achats. « Maillon essentiel de la démarche, **Claude BARBET-CARRERE -Responsable des Achats rattaché à la DAJ-** a ainsi récemment introduit un sous-critère environnemental pour le choix des offres pondéré à hauteur de 15 %, lors de l'achat de « produits d'entretiens<sup>PF</sup> » ; il s'est également appuyé sur l'article 14 pour intégrer une clause d'insertion au marché de « nettoyage des locaux de la COBAS<sup>PF</sup> ».

Contacts : [eregnier@agflo-cobas.fr](mailto:eregnier@agflo-cobas.fr) et [gchamming@agflo-cobas.fr](mailto:gchamming@agflo-cobas.fr)

### Pensez-y !

<sup>PF</sup> Pour consulter les documents associés à ces marchés rendez vous en ligne sur la plate-forme électronique

[www.achatsresponsables-bdd.com](http://www.achatsresponsables-bdd.com)